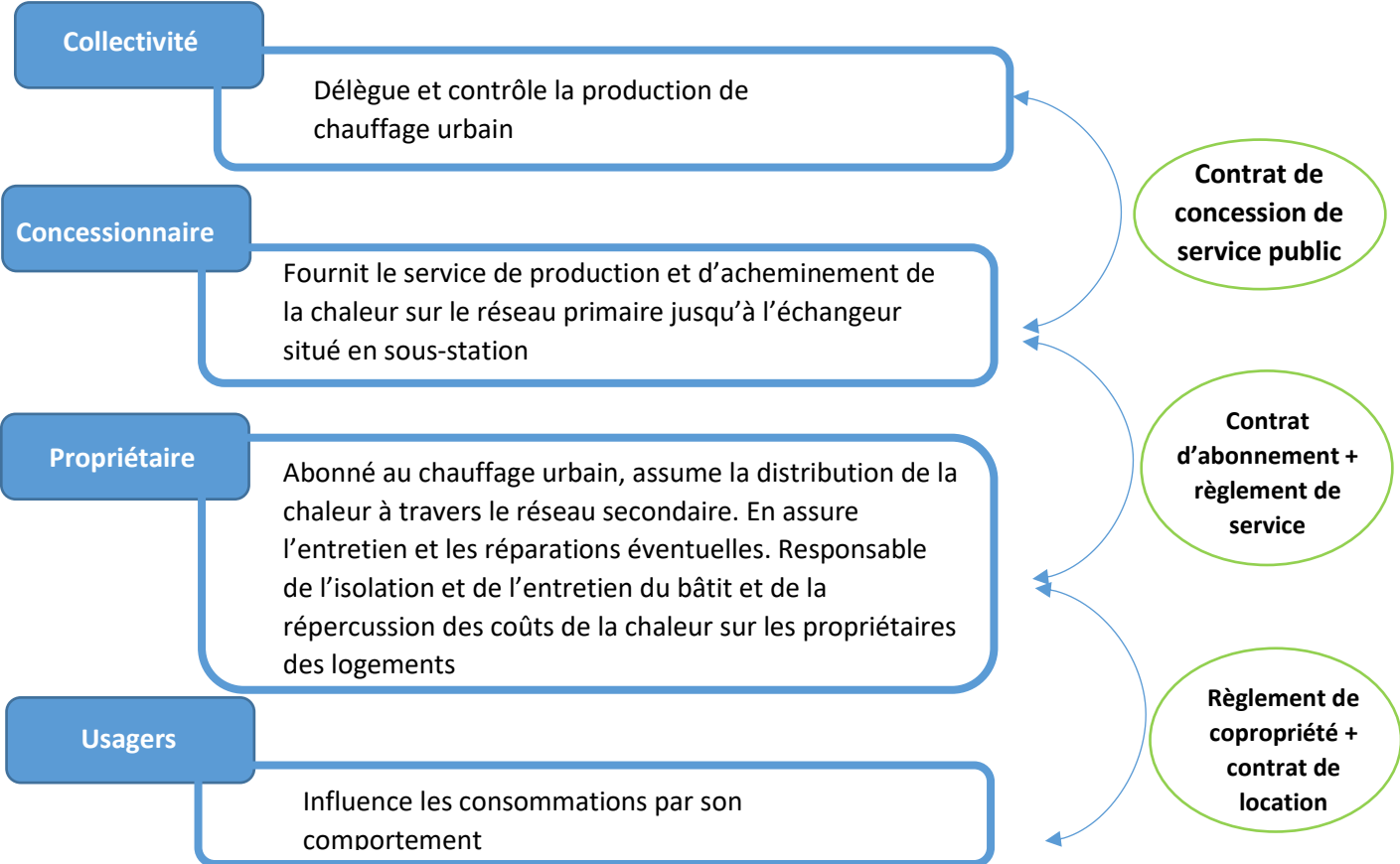
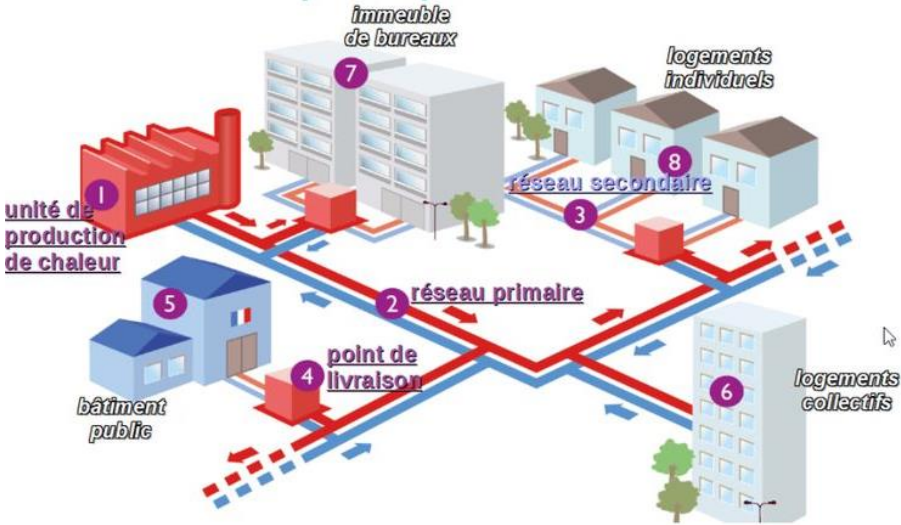


Direction du développement durable  
 Service Energie  
 Note de synthèse CRTF 2021 DSP de chauffage urbain

Modalités de chauffage des logements et équipements :

**Schéma de principe général d'un réseau de chaleur**





---

Le schéma ci-dessus met bien en avant l'interdépendance des différents acteurs.

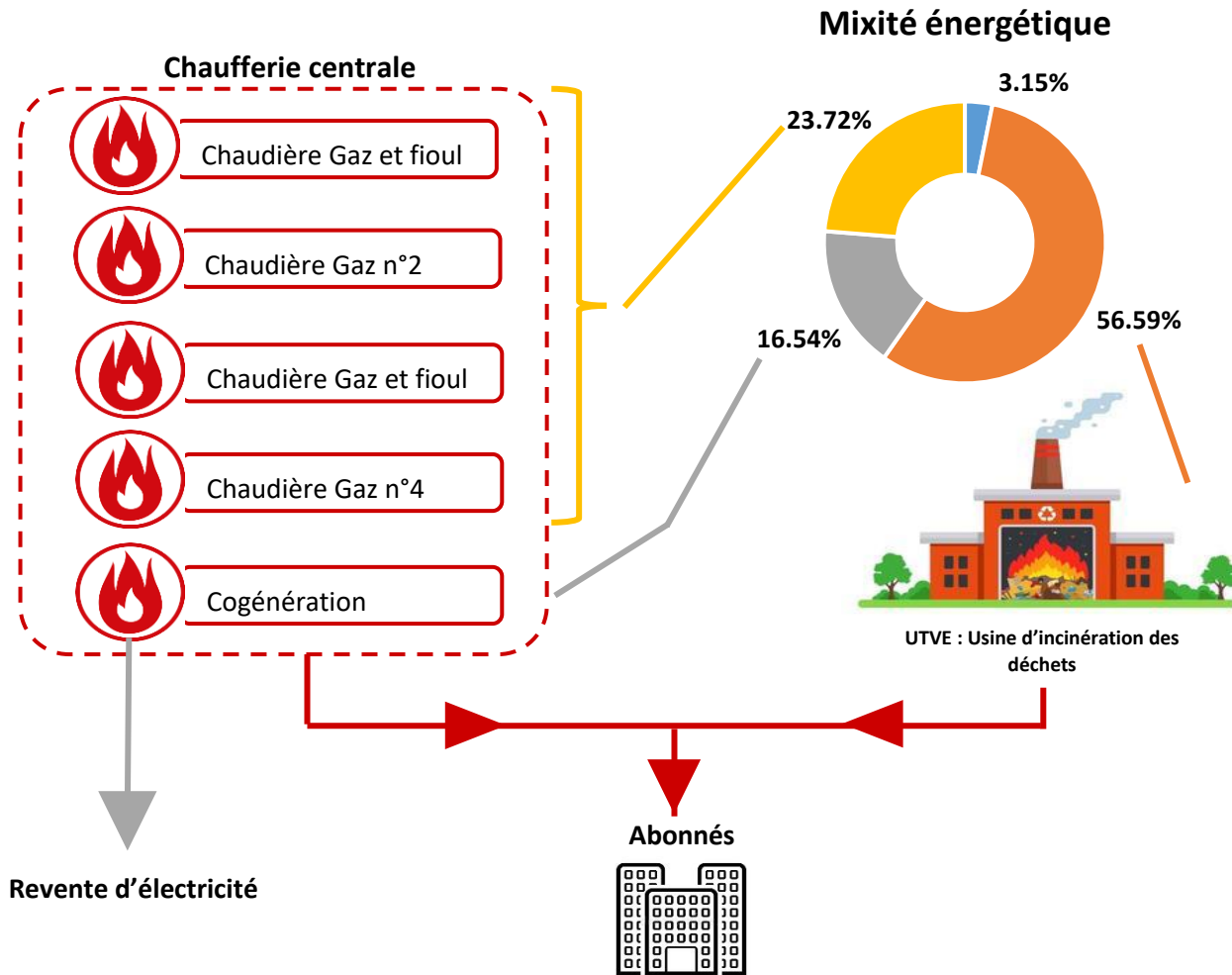
Ainsi un dysfonctionnement technique peut relever d'une responsabilité du concessionnaire ou du propriétaire (par exemple, l'équilibrage des réseaux pour faire en sorte que les logements sous les toits ne soient pas désavantagés relève du propriétaire et de son exploitant privé).

Par ailleurs, le réseau fournit la chaleur que les abonnés demandent : si ceux-ci diminuent leurs consommations (par l'isolation du bâti, par l'amélioration des réseaux secondaires, par une température inférieure ou par une meilleure régulation), la fourniture de chaleur diminuera, ainsi que les coûts supportés par les usagers

Les réunions d'abonnés, en assemblée générale ou en groupe de travail, les rencontres ponctuelles, les informations aux instances locales chargées du renouvellement urbain, sont chaque fois l'occasion de faire une pédagogie indispensable pour la compréhension du rôle et de l'influence de chacun.

Cela ne retire rien aux responsabilités de la Ville, en tant que concédant, et à Nîmergie, filiale de Dalkia créée à la demande de la Ville, titulaire de la Délégation de Service Public.

## Schéma de principe du réseau de chaleur de Nîmes

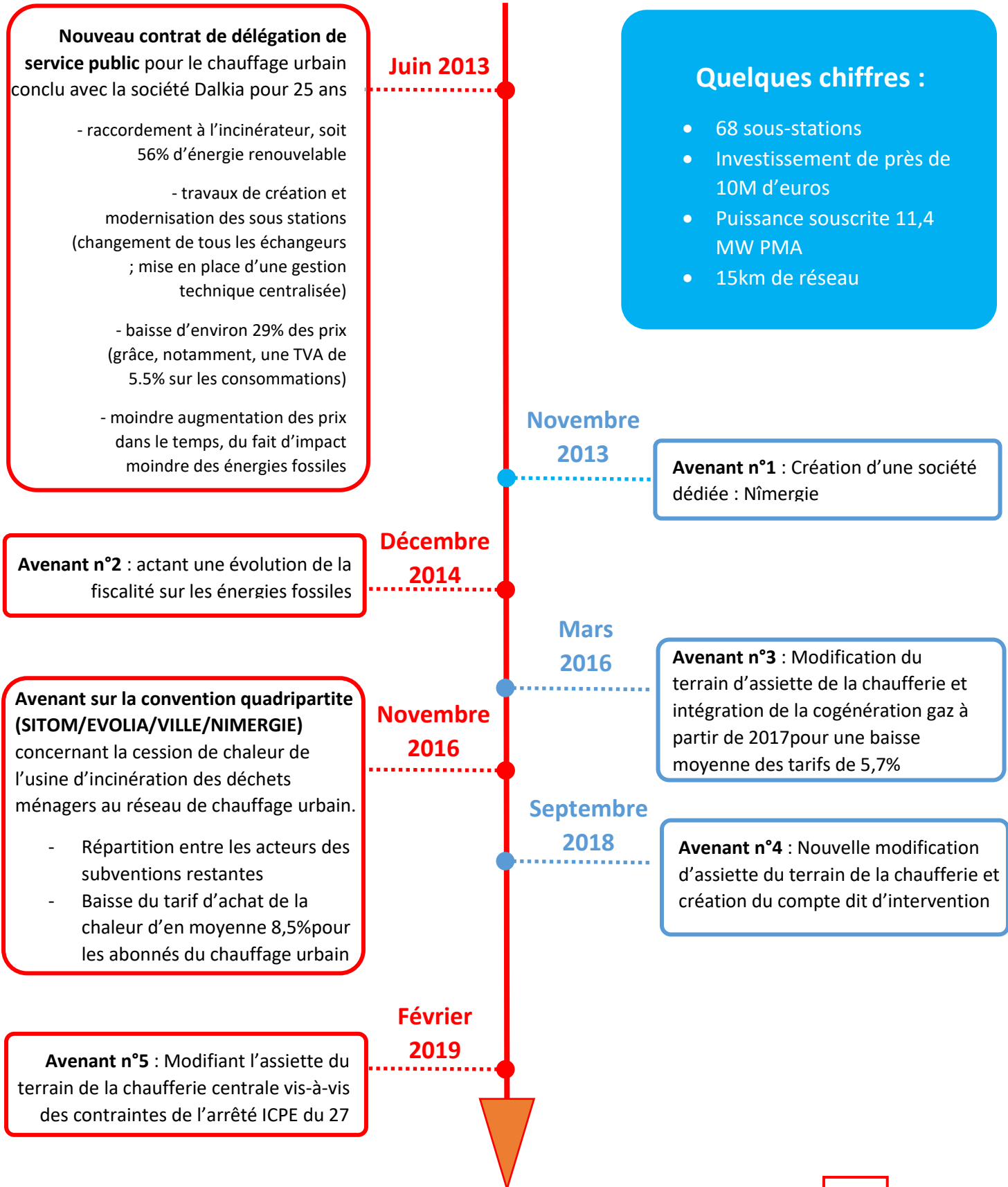


Chaufferie centrale

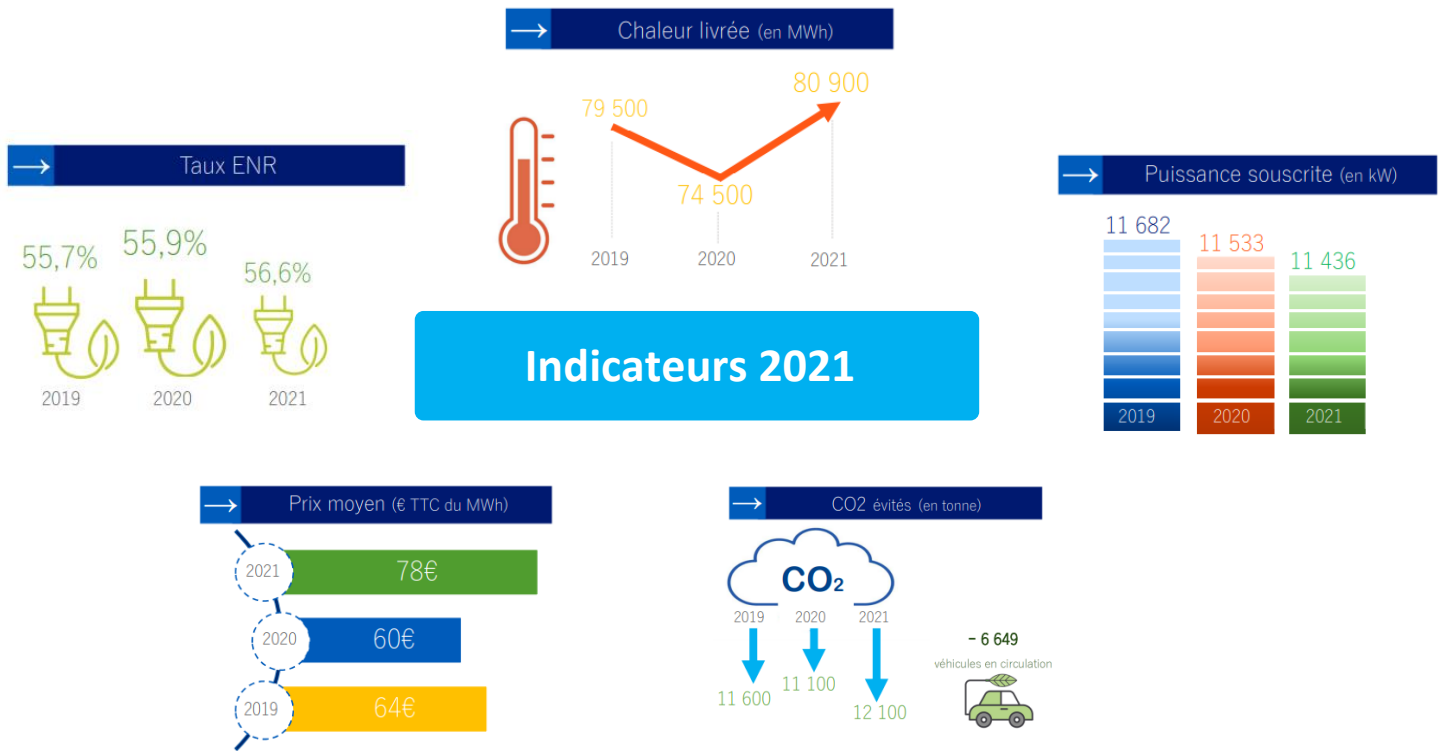
UTVE



Rappel historique :



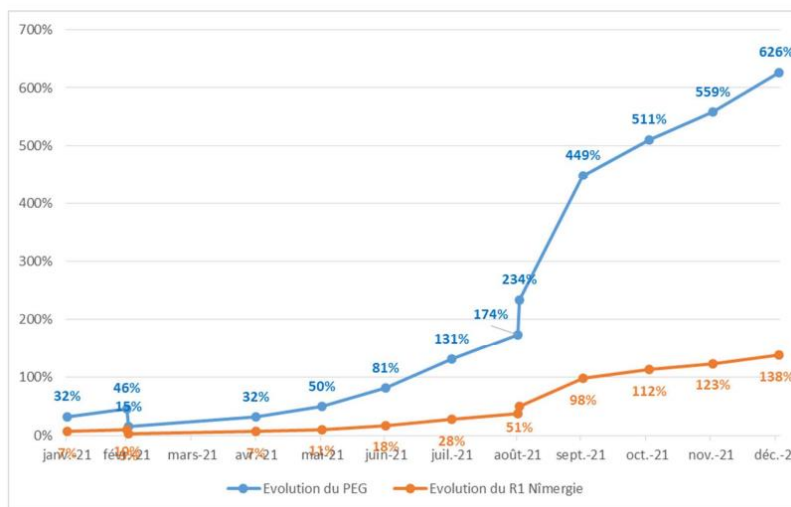
Conditions d'exécution du service en 2021 :



Les indicateurs présentés dans le CRTF 2021 permettent de montrer une relative constance depuis 3 ans au niveau du taux d'ENR, de la puissance souscrite et de la quantité de CO2 évité.

Par contre, on constate une augmentation de la chaleur livrée et du prix moyen du MWh. Selon la dernière enquête réalisée par AMORCE sur 561 réseaux de chaleurs sur le territoire en 2020, le prix moyen de vente de la chaleur en 2020 pour les réseaux présentant un taux d'ENR entre 50% et 75% d'ENR est de 76,6 € HT/MWh soit légèrement inférieur au tarif 2021 proposé par Nîmergie. A noter que la hausse importante des prix de l'énergie s'est produite en 2021. Le tarif proposé par Nîmergie s'avère par conséquent compétitif et attractif.

Ce dernier point est à mettre en perspective avec le graphique suivant.



1- Evolution du PEG par rapport au Tarif R1 Nîmergie

Le prix du gaz (indexé sur l'indice PEG représenté sur le graphique ci-dessus), a connu une très forte hausse en 2021.

De par la mixité énergétique et la forte dépendance du tarif du réseau de chaleur au tarif compétitif de rachat de chaleur au SITOM (57% du tarif), la hausse du prix moyen de vente de chaleur constatée sur l'année 2021, bien qu'importante, est amortie par rapport à une solution 100% gaz.

En effet, comme le montre le graphique ci-dessus, une solution 100 % gaz a connu une augmentation de 626% en décembre de son tarif d'achat contre 138% pour une installation raccordée au réseau Nîmergie.

Pour aller plus loin et intégrer les coûts d'exploitation, de la maintenance et de l'amortissement des investissements, l'enquête AMORCE présente une étude en coût global des moyens de chauffage et de production d'ECS.

Pour des bâtiments types correspondant à la RT 2005 soit des logements construits entre 2005 et 2012, les résultats sont présentés dans le graphique ci-après :

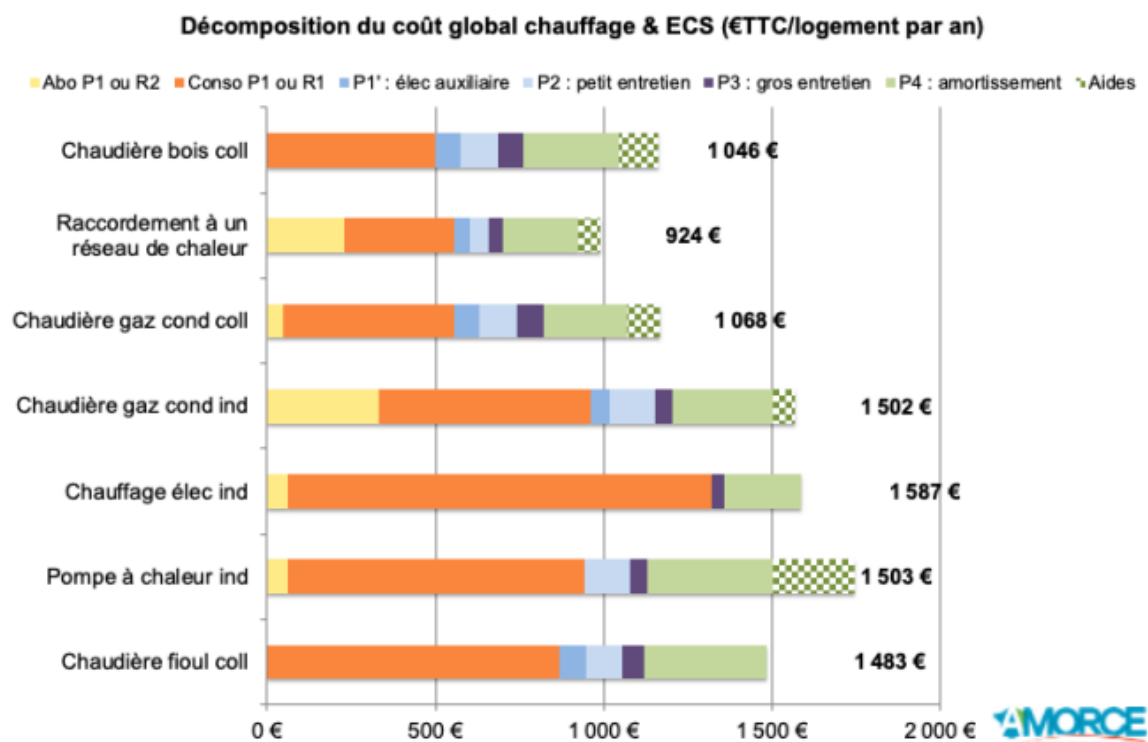


Figure 14 : Décomposition en coût global chauffage et ECS (€TTC/lgt/an) pour un bâtiment RT 2005

On peut observer que le raccordement au réseau de chaleur est le moyen de production de chauffage et d'ECS le plus avantageux économiquement sur l'ensemble des moyens de production étudiés.

Face à l'augmentation rapide des tarifs, des actions ont été menées conjointement par la Ville et le prestataire afin de communiquer sur les avantages d'être accordé au réseau de chaleur et au lissage de cette hausse tarifaire par rapport aux solutions utilisant uniquement des énergies fossiles.

Plusieurs rendez-vous ont ainsi été organisés suite à des sollicitations d'abonnées afin de leurs expliquer la hausse de leurs tarifs mais également l'avantage économique pour eux d'être raccordé au réseau de chaleur. De plus, un courrier explicatif a été transmis à l'intégralité des abonnées en pièce jointe de leurs factures.

Il est à noter que la période allant de Novembre 2021 à Juin 2022 sera concernée par le dispositif gouvernemental du bouclier tarifaire (décret du 9 Avril 2022) qui prévoit qu'au-delà d'un certain prix du MWh gaz, un remboursement de l'écart sera effectué par Nîmergie sous la forme d'avoir.

Le comité abonné mis en place l'année dernière sera une nouvelle occasion d'échanger sur ces sujets mais plus généralement sur l'ensemble de la vie du réseau.

Toujours en terme de communication, les abonnés du réseau ont un accès à un espace client personnalisé leur garantissant des informations accessibles 24/7 (consommations, factures...)

Par ailleurs, 291 appels pour dysfonctionnements ont été enregistrés comprenant des appels du centre de télésurveillance (41%) et des abonnés (59%).

Il est a noté que les problématiques importantes rencontrés sur cet exercice concernaient :

- La copropriété des Eygalades qui a connu des problèmes de débits en Novembre
- Une fuite sur le tronçon IUT ayant impacté le LEP Darbou

Ces difficultés ont conduits Nimergie à mettre en place des chaudières mobiles afin de pallier à ces problématiques.

#### Compte de résultats de la DSP :



Le chiffre d'affaire global est en hausse en 2021 par rapport à l'année précédente mais ces données sont à mettre en perspective avec la forte hausse du prix de l'énergie, comme expliqué précédemment.

Nîmergie déclare ainsi un résultat net de 0.08% du CA.

Concernant l'état du compte GER, Nîmergie indique que 64% des dépenses traitent de réparation de fuites sur le réseau, ce qui en traduit sa vétusté et le manque d'anticipation pour son renouvellement.

D'autre part, le taux d'impayé est en recul de 18% par rapport à l'année précédente mais tout de même encore égale à 7% du CA et principalement dû aux copropriétés.

Enfin, une provision sur le sinistre relatif à la fuite de l'IUT a été établit à hauteur de 705 682 €. Elle constitue un risque important pour l'équilibre économique de la DSP.

### Perspectives d'avenir :

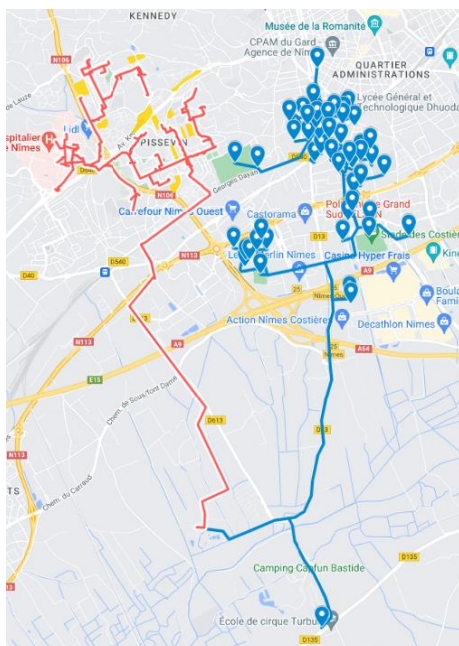
La perspective d'un conventionnement avec l'ANRU va entrainer des démolitions d'immeubles et des déracordements.

Cela doit inciter à continuer le travail de promotion et de développement du réseau, en s'appuyant notamment sur les hypothèses du schéma directeur.

Des discussions sont actuellement en cours avec le SITOM car le changement prochain d'une turbine sur l'usine d'incinération des déchets, devrait permettre de récupérer une puissance de 18,6 MW contre 10,6 MW précédemment.

Cette nouvelle quantité de chaleur « verte » permettra d'augmenter le taux d'EnR&R dans la mixité énergétique. Le taux d'EnR&r minimal dans la mixité énergétique nécessaire pour obtenir une TVA réduite à 5,5% devant prochainement augmenter, cette quantité de chaleur nouvellement disponible devrait permettre de rester dans les seuils demandés.

D'autre part, il est envisagé d'utiliser cette nouvelle puissance pour créer une extension du réseau vers l'avenue Jean Jaurès pour desservir une nouvelle antenne desservant une cinquantaine de sous-stations.



 Tracé du réseau de chauffage urbain actuel

 Tracé du de l'extension envisagé



Prospects identifiés pour l'extension





---

D'autre part, les fortes tensions sur le prix des énergies ont mené à des discussions entre la Ville et le prestataire afin de réfléchir sur l'abondement des ressources ENR&R dans sa mixité énergétique.